

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Vie Institutionnelle/Rapport d'activité 2024 de l'office de tourisme de la 3CO

Séance du 12/11/2025

Délibération n°63

2^{ème} convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 4

Absents : 36

Votants : 4

- dont « pour » : 4
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0



Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 08 novembre 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2^{ème} convocation le mercredi 12 novembre 2025 à 08 heures 00 dans les locaux de la 3CO à Kahani, sous la présidence de Mme ATTIBOU Zainati, 8^{ème} vice-présidente, seule vice-présidente présente, remplaçant le président en déplacement à l'extérieur du département.

Présents

AHMED COMBO Papa, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, ATTIBOU Zaïnati

Absents

IBRAHIMA Said Maanrifa, MADI OUSSENI Mohamadi, , ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, CHANRANI Daoudou, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mohamed Moindjie, RAMA Ahmed. ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MDALLAH Anlamati, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIH I Inchat, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, CHANFI Bibi, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadan, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, MIKIDADI Madihali, FRADJI Saindou, BOINA Rifay Raim, ANDJILANI Housseni.

Secrétaire de séance : MOHAMED Zaïnaba

Considérant que selon le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment l'article L. 5211-9 pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le vice-président peut remplacer le président absent et exerce alors toutes ses attributions, y compris la signature des délibérations adoptées lors de la séance qu'il a présidée.

Considérant que le procès-verbal et la délibération doivent mentionner l'absence du président et indiquer que la séance a été présidée par le ou la vice-président(e), en précisant son identité et son rang.

Considérant enfin que la signature par le ou la vice-président(e) ayant présidé la séance garantit l'authenticité et la régularité juridique de la délibération.

L'Office de Tourisme de la Communauté de Communes du Centre-Ouest de Mayotte est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) rattaché à la Communauté de Communes. Il assure la promotion touristique du territoire des communes de M'tsangamouji, Tsingoni, Ouangani, Chiconi et Sada.

Conformément à l'article L.133-4 du Code du Tourisme et aux statuts de l'établissement, le Président de l'Office de Tourisme doit présenter chaque année au Conseil Communautaire un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport d'activités permet à l'assemblée délibérante de la collectivité de rattachement d'exercer son contrôle sur la gestion de l'EPIC et de s'assurer de la bonne exécution des missions qui lui sont confiées.

Le rapport d'activités doit présenter de manière détaillée :

- Les actions de promotion et de valorisation touristique menées sur le territoire
- Les statistiques de fréquentation et d'activité
- Les opérations de communication et les partenariats développés
- Les projets réalisés et les perspectives pour l'année suivante
- Les moyens humains et matériels mobilisés
- L'évolution de la situation financière de l'établissement



Considérant

Le Code du Tourisme, notamment son article L.133-4 relatif au rapport d'activités des offices de tourisme,

Le Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux établissements publics à caractère industriel et commercial,

Les statuts de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes du Centre-Ouest de Mayotte,

La convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme,

Le rapport d'activités 2024 présenté par le Président de l'Office de Tourisme,

L'intérêt de suivre l'évolution de l'activité touristique sur le territoire intercommunal,

La nécessité d'assurer le contrôle de la 3CO sur l'office,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

Article 1 : De prendre acte de la présentation du rapport d'activités 2024 de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes du Centre-Ouest.

Article 2 : D'approuver le rapport d'activités 2024 de l'Office de Tourisme tel qu'il est présenté et qui fait état des principales réalisations suivantes :

- **Cap sur un développement économique concerté pour le centre-ouest de Mayotte**

En 2024, le Centre-Ouest de Mayotte a amorcé un virage stratégique en posant les bases d'un schéma de développement économique partagé, fruit d'une concertation avec les acteurs publics, privés et associatifs. Ce schéma, structuré autour des forces locales, vise à renforcer l'attractivité et la résilience du territoire.

➤ **Vers une reconnaissance nationale freinée par un verrou statutaire**

L'Office de Tourisme du Centre-Ouest de Mayotte (OT3CO) a engagé une procédure d'enregistrement auprès d'Atout France, dans le but de consolider sa reconnaissance institutionnelle et d'affirmer son positionnement national.

➤ **Recherche de siège de l'OT3CO**

L'OT3CO envisage d'implanter son futur siège au Jardin botanique de Coconi, un site emblématique à forte valeur patrimoniale et environnementale.

Verrou foncier et financement européen : un projet exemplaire à débloquent

➤ **Le réaménagement de la boutique de l'OT3CO, au sein du Pôle d'Excellence Rurale (PER), s'inscrit dans une stratégie de valorisation des filières locales.**

Une stratégie commerciale au service du développement local

L'OT3CO a initié une stratégie commerciale structurée pour sa boutique située au sein du Pôle d'Excellence Rurale, dans une double logique : soutenir les filières locales et diversifier ses ressources économiques. Cette démarche s'inscrit à la fois dans une recherche d'autonomie financière et dans la volonté de renforcer l'impact territorial de l'Office.

➤ **Modernisation des outils de communication : vers une nouvelle visibilité pour le centre-ouest de Mayotte**

Dans le cadre de la montée en attractivité du centre-ouest de Mayotte, l'Office de Tourisme Intercommunal OT3CO a engagé en 2024 une série de marchés publics visant à moderniser ses outils numériques, éditoriaux et visuels. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs du futur schéma de développement économique et touristique, en plaçant la lisibilité, l'innovation et l'accessibilité de l'information au cœur de l'action publique.

➤ **« Le Salouva vous va si bien » : un hommage culturel fort, freiné par des insuffisances médiatiques**

L'OT3CO a coorganisé l'événement « Le Salouva vous va si bien » aux côtés d'associations locales engagées dans la transmission du patrimoine immatériel.

➤ **SIA 2024 (Salon International de l'Agriculture) : Une vitrine nationale pour les produits, les savoir-faire, et l'image du Centre-Ouest de Mayotte**

La participation de l'OT3CO au Salon International de l'Agriculture 2024 à Paris a permis de positionner le centre-ouest de Mayotte sur la scène nationale, à l'intersection des dynamiques agricoles et touristiques.

➤ **Promotion de la Fête de l'Aviation : l'OT3CO mobilisé pour relier ciel et territoire**

Dans un contexte où l'insularité pose des défis majeurs en matière de mobilité et de développement, l'OT3CO s'est investi dans la promotion de la Fête de l'Aviation, en partenariat avec les acteurs aéronautiques locaux.



- **Promotion régulière du territoire : une stratégie éditoriale au service de la visibilité et de la cohésion locale**

L'OT3CO a déployé une stratégie éditoriale structurée sur ses réseaux sociaux, dans le but de renforcer la visibilité du centre-ouest de Mayotte tout en consolidant un sentiment d'appartenance local.

- **Karibu Hagnu 2024 : révéler les talents locaux pour un tourisme enraciné et innovant territoriale.**

L'OT3CO a lancé l'opération Karibu Hagnu – « Bienvenue chez vous » – dans une logique de valorisation des acteurs émergents du tourisme local.

- **Uzuri Wa Mwendo– 6e édition 2024 : marcher pour découvrir, marcher pour valoriser**

La 6e édition d'Uzuri Wa Mwendo organisée en 2024 par l'OT3CO en partenariat avec la Communauté de Communes du Centre-Ouest et les acteurs locaux, a confirmé le rôle structurant de cet événement dans la stratégie de valorisation touristique, culturelle et économique du territoire.

- **Karibu Malavuni 2024 – Bienvenue à la ferme : l'agritourisme comme levier de développement territorial**

La participation de l'OT3CO à l'événement Karibu Malavuni 2024, signifiant « Bienvenue à la ferme » en shimaoré, s'inscrit pleinement dans sa stratégie de valorisation des territoires ruraux et de promotion d'un tourisme durable et ancré localement. Organisé du 17 août au 15 septembre par le Pôle d'Excellence Rurale de Coconi, en partenariat avec les intercommunalités 3CO et CADEMA, ainsi que les offices de tourisme Sud Tourisme et Cadema, l'événement a proposé une immersion inédite dans l'univers agricole de Mayotte.

- **Les Arts Dansés 2024 – Célébrer le patrimoine chorégraphique de Mayotte**

L'édition 2024 de l'événement Les Arts Dansés, organisée par l'OT3CO en partenariat avec le Pôle d'Excellence Rurale de Coconi, a constitué un temps fort de valorisation du patrimoine culturel immatériel de Mayotte. En mettant à l'honneur les danses traditionnelles mahoraises, cette matinée festive et engagée a permis une immersion vivante dans l'histoire et la mémoire du territoire.

- **Visites guidées pédestres et VTT 2024 – Explorer autrement le centre-ouest de Mayotte**

Dans le cadre de sa stratégie de promotion d'un tourisme durable et de proximité, l'OT3CO a renforcé en 2024 l'organisation de visites guidées pédestres et à VTT, accessibles à tous

les publics. Cette initiative vise à encourager une exploration active, immersive et responsable du territoire, tout en valorisant ses paysages, son patrimoine vivant et ses communautés rurales.

- **Economique des îles 2024 : les produits locaux au cœur de la stratégie touristique de Mayotte**

Lors de la 14ème édition du Forum économique des îles de l'océan Indien, organisée à Dombéni en novembre 2024, l'OT3CO a animé un atelier consacré à la valorisation des produits locaux dans l'offre touristique.

- **Semaine des Métiers du Tourisme 2024 : l'OT3CO mobilisé pour révéler les talents de demain**

À l'occasion de la 2^e édition nationale de la Semaine des Métiers du Tourisme, organisée en mars 2024, l'OT3CO s'est fortement mobilisé pour sensibiliser les jeunes du centre-ouest de Mayotte aux opportunités offertes par le secteur touristique. Conscient que le développement territorial repose



aussi sur la montée en compétences des futures générations, l'Office a mis en œuvre un programme varié associant découverte, inspiration et orientation.

➤ **Un levier stratégique pour la qualité de service et la résilience territoriale**

Face à l'évolution des attentes des clientèles, aux mutations du secteur touristique et aux spécificités d'un territoire insulaire tel que Mayotte, l'OT3CO a fait de la professionnalisation de ses équipes un axe prioritaire d'action. En 2024, plusieurs cycles de formation ont été déployés pour répondre à trois objectifs clés : sécuriser l'accueil et l'offre, améliorer la performance opérationnelle, et préparer les agents aux réalités complexes du terrain.

➤ **Professionnalisation des équipes et gestion rigoureuse : 2024, une année structurante pour l'OT3CO**

En 2024, l'OT3CO a poursuivi une stratégie ambitieuse de montée en compétences de ses équipes et de consolidation de sa gestion financière, dans un souci constant d'efficacité, de durabilité et d'adaptation aux enjeux contemporains du tourisme.

Article 3 : D'encourager la poursuite et le développement des actions engagées, notamment en matière de :

- Valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire
- Développement de l'offre touristique locale
- Professionnalisation des acteurs du tourisme
- Communication digitale et présence sur les réseaux sociaux

Article 4 : De prendre acte des perspectives et projets 2025 présentés par l'Office de Tourisme :

➤ **Reconstruire, innover, fédérer**

L'année 2025 s'ouvre dans un contexte marqué par les conséquences des cyclones Chido et Dikeledi, qui ont durement touché le centre-ouest de Mayotte. Infrastructures dégradées, circuits touristiques fragilisés, réseaux économiques perturbés : ces événements imposent une relecture stratégique des priorités et une adaptation des dispositifs d'intervention.

Article 5 : d'encourager l'office pour le travail effectué et de l'appeler à intégrer dans les rapports d'activités à venir les éléments suivants :

➤ **Accueil et information des visiteurs**

Fréquentation du bureau d'accueil

- Nombre total de visiteurs accueillis : % de variation entre l'année n-1 et l'année n
- Répartition : % touristes locaux / % touristes métropolitains / % touristes étrangers

Documentation touristique

- Nombre de brochures et dépliants distribués
- Nombre de cartes du territoire diffusées
- Nombre de guides pratiques remis



Renseignements fournis

- Nombre de demandes d'information traitées au guichet
- Nombre de demandes téléphoniques
- Nombre de demandes par courriel
- Nombre de Visites du site internet
- Interactions sur les réseaux sociaux

➤ Activités commerciales

Boutique et vente de produits locaux

- Chiffre d'affaires de la boutique
- Nombre de références en vente
- Nombre d'artisans et producteurs locaux référencés

Prestations de services

- Nombre de visites guidées organisées
- Nombre de participants aux visites
- Précisions sur d'autres prestations (éventuelles)

➤ Actions de communication digitale

- Site internet : nombre de visiteurs : % de variation entre l'année n-1 et l'année n
- Facebook : nombre d'abonnés : % de variation entre l'année n-1 et l'année n
- Publications : nombre de posts publiés et le nombre vues obtenues

Relations presse et médias

- Nombre de communiqués de presse diffusés
- Nombre d'articles de presse obtenus

Nombre de reportages audiovisuels effectués

Article 6 : D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 12/11/2025

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre



Pour le président de la 3CO

La 8^{ème} vice-présidente

ATTIBOU Zainati